

Bordeaux, le 12 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présence de la microalgue *Ostreopsis* sur la côte basque : premiers résultats des analyses effectuées les 2 et 9 août par l'IFREMER

Suite à des signalements transmis à l'ARS Nouvelle-Aquitaine concernant des personnes ayant présenté des symptômes grippaux et ayant fréquenté certaines plages de la Côte basque, le laboratoire IFREMER Arcachon-Anglet, avec l'appui de la Communauté d'agglomération Pays basque, a procédé à des prélèvements les 2 et 9 août à Saint-Jean de Luz (sites de Lafitenia Large, Erromardie), Bidart (Parlementia) et Hendaye. L'objectif était d'évaluer la concentration de la microalgue tropicale *Ostreopsis*, susceptible de produire des toxines pouvant présenter des risques pour la santé.

>>> Résultats des analyses d'eau

Les premiers résultats de ces analyses indiquent que la présence de l'*Ostreopsis* dans l'eau est encore importante même si une baisse est observée dans les eaux de baignade d'Erromardie. En revanche, l'analyse complète des échantillons collectés le 2 août montre une forte diminution des abondances d'*Ostreopsis* vers le large.

Les résultats des prélèvements transmis le 12 août sont les suivants

Sites	Prélèvements du 2 août		Prélèvements du 9 août	
	Eau surface cellules/L	Macroalgue cellules/g poids frais	Eau surface cellules/L	Macroalgue cellules/g poids frais
Saint-Jean-de-Luz	50	/	/	/
Lafitenia large	800	/	/	/
Erromardie large	1 400	/	/	/
Erromardie plage	494 860	789 795	48 138	59 206 183 838
Hendaye	106 490	18 667	/	/
Paramentia	62 415	88 983	/	/

Le 16 août, de nouveaux prélèvements seront effectués par le laboratoire IFREMER Arcachon-Anglet afin :

- de tenter d'identifier l'espèce incriminée (*Ostreopsis siamensis* et/ou *Ostreopsis ovata*)
- d'évaluer une nouvelle fois l'abondance d'*Ostreopsis* dans les eaux de baignades

>>> Résultats du dispositif de surveillance sanitaire

Outre la surveillance de l'eau, il avait été demandé aux opérateurs de santé (services d'urgence, médecins généraliste, SOS médecin, pharmaciens...) de remonter à l'ARS tous les signalements de patients reçus qui présenteraient les symptômes suivants : toux, rhinite, douleurs ORL, courbatures, fièvre, irritations cutanées, diarrhée. Pour ce faire, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a réalisé une fiche de signalement en collaboration avec Santé Publique France et le Centre anti-poisons du CHU de Bordeaux.

A ce jour, **60 cas dont 53 sont symptomatiques ont été identifiés. Parmi eux, on ne déplore aucun cas grave.** Par ailleurs, l'ARS a échangé sur cette situation avec le département limitrophe des Landes et le gouvernement basque autonome. A ce stade, aucun signalement de cas grave n'a été remonté de ces zones géographiques.

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr